

Histoire du Val-Sainte-Marie

Chapitre VIII

[88] Les Trappistes au Val-Sainte-Marie. Accueil qu'ils reçoivent des populations voisines. Mort de M. Breuillot. Mgr Mathieu, archevêque de Besançon, les visite. Description du Val-Sainte-Marie ; travaux des religieux. Histoire admirable d'un officier qui se fait Trappiste. Deux autres exemples de vocations fort remarquables au genre de la vie de la Trappe, placés dans la note.

Les religieux firent leur entrée au Val-Sainte-Marie le 11 novembre 1834, à neuf heures du soir, par un beau clair de lune; ils y arrivèrent en procession et en chantant le *Te Deum*. M. le curé et M. le maire de Malans, ainsi qu'une grande partie des habitants s'y étaient rendus pour assister à la cérémonie d'entrée. Ils avaient fait apporter tout ce qui était nécessaire pour les coucher et les nourrir dans les premiers moments. MM. les curés surtout montrèrent un zèle et une charité qui dédommageaient les religieux de toutes leurs souffrances. Comme ils étaient sans ressources, les ecclésiastiques du canton leur envoyèrent du pain et d'autres provisions ; les communes firent aussi des envois spontanés d'une grande quantité de légumes, etc. Tantôt c'était M. le maire [89] de Malans, tantôt celui d'Amancey, tantôt des curés même qu'on voyait à la tête de convois de provisions, pour le monastère : de ce nombre furent MM. les curés d'Amondans et de Fertans : ceux de Cléron, de Lisyne, de Bolandeau, de Myon, ne montrèrent ni moins de zèle, ni moins de charité. Ce fut au point que les religieux, après avoir pris ce qui leur était nécessaire, crurent devoir renvoyer le reste. Les autorités civiles s'empressèrent de leur faire savoir qu'elles les prenaient sous leur protection, et, qu'au besoin, elles sauraient les défendre. Aussi la communauté n'a pas eu, depuis qu'elle est au Val-Sainte-Marie, le moindre sujet de plainte; toujours elle a joui comme elle jouit encore, d'une paix parfaite. De leur côté, les religieux ont fait voir qu'un établissement de la Trappe ne peut qu'être utile au pays où il se trouve : l'exemple de ces hommes qui ne prennent point part aux affaires du monde, qui ne se mêlent point de politique, qui ne pensent qu'à remplir leurs devoirs de religieux et à cultiver la terre; l'exemple de tels hommes, disons-nous, est le meilleur moyen d'apprendre aux citoyens la soumission qu'ils doivent aux lois, et de leur inspirer l'amour du travail et de la vertu.

Nous devons consigner ici un fait également honorable pour le gouvernement français et pour les communautés de la Trappe. Ce fait très-important doit dissiper les préjugés de ceux qui en sont encore imbus, s'ils aiment à connaître la vérité. Lorsqu'on publia les lois de septembre pour la répression des abus de la presse et contre les associations, les préfets qui avaient des Trappistes dans leurs départements, demandèrent au ministre s'ils étaient compris dans les nouvelles lois, il leur fut répondu que ces communautés ne devaient pas être inquiétées que les législateurs n'avaient voulu atteindre que les conspirateurs, les ennemis de la tranquillité publique; qu'on savait fort bien que les Trappistes, ainsi que les autres établissements religieux, ne prenaient aucune part ni aux troubles, ni aux affaires du monde. Sur cette réponse les [90] préfets continuèrent de les protéger. Nous espérons que le gouvernement convaincu enfin de l'utilité de ces corporations, leur accordera bientôt la liberté nécessaire pour faire tout le bien qu'elles désirent. Il travaillera pour lui-même en même temps qu'il contribuera au bonheur de la société; la religion et la morale autant que le bien-être des peuples sont intéressés à ce que les religieux ne soient pas gênés dans l'exercice des devoirs de leur état. En les remplissant dans toute leur étendue, ils feront au pays lui-même un bien immense; à cet égard le passé répond de l'avenir.

Bien des personnes ont déjà oublié le passé ; qu'elles jugent seulement de l'avenir par le présent; qu'elles jettent un coup d'oeil sur le bien que la Trappe, toute pauvre qu'elle est, fait actuellement à l'humanité; il ne leur en faudra pas davantage pour tirer une conclusion bien juste et bien légitime en faveur de ces établissements ; ils diront sans doute avec nous : Pourquoi refuserait-on de les protéger, de leur laisser continuer le bien qu'ils font à la société? Pourquoi

même ne les aiderait-on pas dans leurs généreux efforts, dans les sacrifices qu'ils s'imposent pour le bien-être du genre humain?

Dans l'impossibilité où nous sommes de rapporter ici plusieurs de ces beaux traits de charité dont on est chaque jour témoin à la Trappe, nous nous bornons à en citer deux exemples que les esprits les plus prévenus ne liront pas sans attendrissement. Un respectable ecclésiastique, M. de Préfontaine, chanoine de Versailles, nous a raconté le premier en ces propres termes :

« Il y avait longtemps que je ne m'étais promené dans les bois du château; un jour je me sentis inspiré d'y aller, par un mouvement que *je* ne saurais définir, et j'y allai. Mon goût *qui* n'est nullement pour la promenade, car je ne sors presque jamais de chez moi, me détournait de suivre ce mouvement ; cependant j'y fus, je m'y enfonçai même. Quel ne fut pas mon effroi en apercevant auprès d'un arbre un [91] monsieur très bien mis, qui se disposait à se suicider. Je cours à lui en lui criant de toutes mes forces : « Monsieur, arrêtez, je vous en supplie ! » L'individu, stupéfait de rencontrer qu'il qu'un là où il se croyait seul, s'arrête, se retourne et m'écoute en silence, pendant que je m'approche en lui adressant des paroles, pleines de paix et de confiance. Je lui arrache l'instrument de mort, et lui demande pourquoi il est si lâche que d'oser attenter à ses jours; il me répond, en poussant un profond soupir, qu'il est malheureux, qu'il lui est impossible de supporter davantage son infortune. Si je vous promets de vous rendre le bonheur, lui dis-je, me promettez-vous aussi de renoncer à l'affreux projet de vous détruire? Monsieur l'abbé, je vous le promets. Après l'avoir un peu calmé, je l'emmène chez moi où il reste quelques jours; quand il est bien remis, je lui conseille de se rendre à la Trappe, je lui assure que, sur ma recommandation, il sera bien reçu et bien traité. Il accueille ma proposition avec transport; je lui donne une lettre pour l'abbé; il part et il est reçu comme je le lui avais promis. Le calme de la solitude, l'exemple des religieux si contents au milieu de leurs veilles, de leurs jeûnes, de leurs travaux, la charité que l'abbé et le père hôtelier lui témoignent font sur son âme des impressions si salutaires qu'il devient en peu de jours un homme nouveau. Il ne veut plus jouir au logement des hôtes d'une vie douce et commode; il fait appeler le père abbé et le conjure de l'admettre au nombre des novices. L'abbé l'engage à y réfléchir, l'assurant qu'il peut rester au logement des hôtes, qu'il y sera toujours bien soigné : Non, mon révérend père, je ne puis demeurer plus longtemps sans faire pénitence de mon crime. Quoi, j'ai voulu me détruire! Je n'ai pas eu le courage de supporter la misère ou je me voyais réduit. Il me suffit désormais d'avoir le nécessaire. Dieu m'a ouvert les yeux, malheur à moi si je ne profitais pas de sa lumière. Il a tout per-lui, il m'a envoyé un ange consolateur, il m'a conduit ici [92] parce qu'il veut que je sois religieux. Après quelque temps d'épreuves, l'abbé lui donna l'habit de la religion et il a lieu de s'en louer. »

Le même abbé nous a rapporté le trait suivant d'un autre individu aussi malheureux que le premier, et qu'il a rendu au bonheur. Voici ses propres paroles : « Il arrive au monastère un homme fort bien mis, il demande l'hospitalité, on la lui accorde avec plaisir. Il passe plusieurs jours à l'abbaye sans parler de se retirer; on ne lui en parle pas non plus. Il se promène seul, à l'air fort agité et fort rêveur. Je me décide enfin à lui dire que je veux faire un tour de jardin avec lui; il y consent ; insensiblement je lui parle de son état, je lui témoigne que je suis même inquiet de le voir si triste je le prie de vouloir me confier le sujet de son chagrin ; je lui promets de le soulager et de le guérir du mal qui le tourmente, s'il veut me le découvrir. Je lui témoigne toute sorte de charité, et, de son côté, il finit enfin par m'accorder une grande confiance; il m'ouvre son cœur et me communique le sujet de ses peines. Il me dit qu'il a perdu sa fortune que cependant il a une femme et des enfants à nourrir; qu'il est réduit au désespoir. Il me montre en même temps deux armes qu'il porte constamment sur lui, et qui doivent servir à l'accomplissement de ses desseins (nous ignorons quels desseins). Après avoir découvert le mal, j'essaie d'y apporter remède. J'engage cet infortuné à me remettre ses armes, il le fait; je lui dis que sa subsistance est assurée dans le monastère; que Dieu viendra aussi au secours de sa famille. Après plusieurs entretiens, je réussis à lui rendre le calme. Il demande à se confesser, fait une retraite dans les

plus heureuses dispositions, s'approche ensuite de la sainte table, et continue pendant quelque temps dans le monastère cette vie chrétienne et édifiante. Quand je le vois bien converti, je cherche à lui procurer des ressources, et un plein succès couronne toutes mes démarches; mon hôte en apprend la nouvelle avec transport : [93] Seigneur, s'écrie-t-il, je vous remercie de tout ce que vous avez fait pour moi et ma famille ! Affermissez la résolution que j'ai prise et que je renouvelle de vous servir désormais en vrai chrétien. Il partit dans ces dispositions; j'ai su qu'il est resté fidèle à tout ce qu'il m'avait promis. »

Dans la trop fameuse visite que le chef de la bande dont nous avons parlé fit à Bellevaux, le supérieur crut devoir le requérir de lui délivrer un procès-verbal constatant tout ce qu'il avait vu au monastère, ce qu'il ne put refuser, attendu qu'il avait montré un ordre de l'autorité pour faire cette visite. Il donna donc ce qu'on exigeait de lui en présence du maire. Dans sa déclaration, il dit qu'il n'avait trouvé que des religieux qui reposaient sur leurs couches, après avoir chanté l'office de la nuit à une heure du matin. L'autorité s'informa exactement de la vérité et témoigna son indignation de la conduite qu'on avait tenue envers les religieux. M. Thierry, alors préfet du département de la Haute-Saône, voulut rendre un hommage éclatant aux vertus de ces saints solitaires. Sa déclaration porte « Que les frères de Bellevaux vivent dans un oubli parfait du monde et des affaires; qu'ils ne pensent qu'à prier Dieu, qu'à cultiver leurs terres et à se rendre utiles au prochain. » Les autorités locales voulurent rendre à la conduite des religieux le même témoignage.

Nous parlerons dans le chapitre XII, où nous avons placé la règle des Trappistes, de l'hospitalité qu'ils exercent envers les voyageurs, de leur infatigable persévérance dans toute sorte de travaux, et des salutaires impressions qu'éprouvent ceux qui vont les visiter. Nous allons reprendre l'histoire du Val-Sainte-Marie.

M. Breuillot (1) fut au comble de la joie lorsqu'il vit toutes [94] les difficultés vaincues, la propriété acquise et les Trappistes installés dans ce nouveau désert. L'état de gêne où ils se trouvaient par le défaut de place les fit beaucoup souffrir dans le commencement, ce qui porta M. Breuillot à leur écrire une lettre très propre à maintenir leur courage et leur résignation. En même temps il fit connaître dans le diocèse leur excessive pauvreté, et sollicita la charité du clergé et des fidèles en leur faveur. C'était assez pour les Francs-Comtois de savoir que M. Breuillot était à la tête de l'oeuvre pour désirer d'y prendre part, chacun s'empressa de le seconder. Hélas ! Le Ciel l'appela à lui au moment où les religieux avaient un extrême besoin des ressources de son zèle et de sa charité.

Mgr Gousset ne voulut pas laisser toute la tâche à M. Breuillot, lorsqu'ils rentrèrent dans le diocèse. Il fit lui-même auprès de l'autorité civile les démarches nécessaires afin d'avoir son agrément, ce qu'il obtint sans peine. Il adressa une circulaire à tous les curés pour leur apprendre l'heureuse issue d'une affaire à laquelle il s'était employé avec zèle, leur montrer les avantages du rétablissement des Trappistes dans le diocèse, et les engager à leur fournir quelques secours dans ces premiers moments où ils manquaient de tout. M^{gr} Gousset avait professé la théologie au séminaire de Besançon pendant quatorze ans; presque tous les jeunes curés avaient été ses élèves; tous l'aimaient comme leur père, parce qu'il les avait formés comme s'ils eussent été ses plus chers enfants : aussi répondirent-ils promptement à son appel; quelque pauvres que fussent plusieurs d'entre eux, ils ne laissèrent pas d'envoyer presque tous leur petite offrande et avec [95] leur secours, joint à celui des fidèles, on pourvut aux besoins les plus pressants de la communauté.

M. Breuillot, au moment de mourir, pria M. Cuenot, supérieur du grand séminaire, de le remplacer auprès des religieux et d'en prendre soin. M. Cuenot le lui promit, et les Trappistes se plaisent à reconnaître que M. Breuillot n'est pas mort pour eux, qu'il vit encore dans la personne de M. Cuenot.

Mais leur grand protecteur, c'est Mgr Mathieu (2), ce digne archevêque, en qui se trouvent réunies au plus haut degré toutes les vertus épiscopales ils l'appellent et il est vraiment leur père,

tant il s'occupe d'eux et les aide dans leurs besoins. Il était encore à Langres lorsqu'il apprit que les Trappistes se disposaient à rentrer dans le diocèse de Besançon. Comme il [96] était déjà nommé à cet archevêché, les religieux se crurent obligés de prendre ses ordres. Il accueillit leur demande avec empressement, et écrivit à Besançon pour en donner avis à l'autorité ecclésiastique. Sa Grandeur voulut plus tard visiter elle-même l'établissement elle y passa un jour, et conféra les ordres à un religieux. Les autorités ecclésiastiques et civiles des communes voisines vinrent lui offrir leurs hommages, et acceptèrent un dîner très-frugal que monseigneur voulut prendre avec elles dans le couvent. Il admira le site du monastère, et encouragea les religieux dans les grands travaux qu'ils avaient entrepris. Le contentement qu'éprouva la communauté de la visite de M^{gr} Mathieu ne fut pas sans mélange de tristesse. Un accident survenu la veille faillit la priver du bonheur de le voir, et même lui enlever pour toujours ce saint [97] protecteur. La paroisse de Malans avait été à sa rencontre avec la garde nationale ; le bruit du tambour épouvanta le cheval qui s'élança pour prendre la fuite, et renversa par terre monseigneur ainsi que son secrétaire; ils se trouvaient tous deux sous les roues de la voiture, qui leur auraient passé sur le corps, si le cheval eût continué de fuir, mais, par une espèce de miracle, le cheval ne bougea plus. Monseigneur l'archevêque se releva aussi calme et tranquille que s'il ne fût rien arrivé, prit son rang dans la procession, et lit son entrée dans l'église. Il monta en chaire selon sa coutume et prit pour texte de son discours ces paroles de l'Écriture : *Qua hora non putatis filius hominis veniet*. Il prêcha sur la mort, et lit voir, par ce qui venait de lui arriver, que le Fils de l'homme peut à chaque instant nous appeler à lui, que bien souvent il nous appelle quand nous y pensons le moins. La paroisse ne l'entendit point sans éprouver une vive émotion ni sans admirer le calme et la présence d'esprit de monseigneur. En effet, le prélat fit sa visite dans l'église et au presbytère, et ne parla de sa chute qu'en disant que ce n'était rien, qu'il fallait bénir la Providence. Il se rendit le lendemain à la Trappe du Val-Sainte-Marie. La communauté ne se lassa point de bénir le Ciel qui lui avait amené monseigneur l'archevêque sain et sauf du péril qu'il avait couru. A son départ, elle réitéra ses prières pour la conservation du prélat et conçut l'espérance de le revoir. Cet espoir se réalisera bientôt, l'église déjà avancée procurera à la communauté le bonheur d'une nouvelle visite. Qu'il sera beau le jour où M^{gr} Mathieu viendra la bénir et y installer les religieux, et combien ceux-ci se trouveront heureux de pouvoir y célébrer l'office divin, et chanter les louanges du Seigneur (3) !

M^{gr} Mathieu, à l'exemple des saints évêques du siècle de saint Bernard, entretient un commerce des lettres avec le chapitre général de la congrégation de la Trappe. Il sait que sous les saints fondateurs de l'ordre, les curés et les évêques aimaient à se rendre à Cîteaux et à Clairvaux, où ils conféraient, avec les pères du chapitre général, des choses spirituelles et du bien-être de la religion et des monastères. Dans ces jours mauvais, où ces réunions si utiles à l'Église ne peuvent plus avoir lieu, M^{gr} Mathieu tâche d'y suppléer en écrivant aux pères du chapitre qu'il est toujours très-satisfait de la communauté, qu'il ne cessera de la protéger, et qu'il recommande sa personne et son diocèse aux prières de l'ordre.

Nous avons sous les yeux quelques écrits précieux sur le monastère de la Trappe du Val-Sainte-Marie : ils sont de M^{gr} Mathieu lui-même. Entre autres choses importantes nous y lisons le passage suivant « Les travaux que les religieux ont faits depuis qu'ils sont au Val-Sainte-Marie leur permettent déjà de se livrer à tous les exercices de leur ordre. Ils sont parvenus, par leur zèle infatigable et par leurs travaux, à créer un établissement qui a les plus heureux résultats pour le maintien de la piété et de la foi. Ces bons religieux travaillent maintenant à la construction d'une église qu'ils espèrent achever bientôt, si la générosité des fidèles vient à leur secours ; nous conjurons les âmes chrétiennes de les aider à terminer cette oeuvre, etc.

Cette église, entreprise sur un plan très-simple, mais régulier, et entièrement conforme aux règles prescrites sur ce sujet dans le rituel de l'ordre de Cîteaux, rappellera, ainsi que le

monastère qui ne tardera pas à s'élever aussi, l'esprit de régularité et de pauvreté des enfants de saint Étienne et de saint Bernard,

Parlons maintenant de ce qu'était le Val-Sainte-Marie (4), lorsque les religieux en prirent possession, et l'on verra combien il leur a fallu de courage et de persévérance pour le mettre dans l'état où il se trouve déjà. Il n'y avait qu'un corps de ferme si petit, qu'ils durent se loger dans les écuries pendant plus d'un an, jusqu'à ce qu'on pût l'agrandir. Non loin de ce bâtiment on en voyait un-autre qu'on appelait dans le pays l'étable de Bethléem, à cause de la ressemblance qu'il avait, par sa pauvreté, avec la crèche de notre divin Sauveur. Parmi beaucoup de ronces et de buissons étaient quelques prés maigres et des champs de fort peu de valeur.

Le site fort pittoresque doit compter parmi ces merveilles [100] de la nature qu'on rencontre si souvent dans le département du Doubs. A côté des vues les plus agréables, vous voyez de belles horreurs qui inspirent tout à la fois la crainte et l'admiration. Tels sont les abîmes de Lallou et les rochers qui la dominent, la cascade d'Amondans, le château de Châtillon, Montmaou, le plus élevé du pays, remarquable par la forme ronde et régulière qu'il paraît avoir de loin. Qu'on se représente encore une vallée où coule un petit ruisseau: formé par sept fontaines, un bois qui commence à mi-côte et règne tout autour de la vallée; un petit torrent qui se précipite près du monastère, et dont le bruit porte au recueillement; un bassin d'une régularité parfaite, qui forme l'une des extrémités de la vallée; à l'autre, plusieurs monticules rangés sur une ligne circulaire et couronnés de chênes ou de rochers: voilà le Val-Sainte-Marie. Mais, encore une fois, il n'y avait que fort peu de logement pour s'abriter, et quelques mauvaises terres d'un bien chétif rapport. Cependant les religieux ne perdirent point courage, ils mirent de nouveau la main à l'oeuvre pour défricher, comme ils avaient déjà fait à Géronde, pour se faire plus de place dans la ferme qui leur sert de demeure provisoire, et bâtir un moulin, une maison de retraite, une église, un monastère. Aujourd'hui le [100] corps de ferme est agrandi, le moulin terminé, le logement des voyageurs et des retraitants déjà habitable (5); l'église et le monastère sont aussi en construction: une partie du désert, purgée des épines qui la couvraient, et fécondée par les sueurs des frères, devient chaque année plus fertile: on a fait encore au Val-Sainte-Marie beaucoup d'autres travaux, et principalement un chemin vicinal indispensable dont chacun désespérait dans le pays, tant l'exécution en paraissait difficile. Les religieux sont parvenus avec du zèle et de la patience à aplanir tous les obstacles.

Nous dirons aussi ce qu'était le pays d'Amancey dans lequel se trouve le couvent du Val-Sainte-Marie, et ce qu'il est encore: si les religieux vinrent habiter un désert sauvage et inculte, ils eurent au moins le bonheur d'être au milieu de populations sincèrement attachées à l'Église romaine. Avant la révolution, cette contrée avait l'esprit et les moeurs des patriarches simplicité dans le costume et la nourriture; droiture et bonne foi dans le commerce de la vie; amour et pratique de tous les devoirs religieux; dévouement sans bornes à la religion et à ses ministres, tel était le pays d'Amancey [102] lorsque la révolution éclata. Le peuple regarda avec raison tous ces impies qui prêchaient le massacre des prêtres, la mort des rois, en un mot toutes ces doctrines subversives de l'ordre et de la foi, comme des monstres dont il fallait fuir la présence. Ce peuple vraiment chrétien donna des marques sans nombre de sa piété dans ce temps de calamités et d'horreurs. Son grand soin fut de cacher les prêtres qui habitaient le pays; il les préserva tous de l'échafaud. Des dragons venus de Besançon en prirent un qu'ils enchaînèrent pour le traîner où l'on menait alors les prêtres, dans les cachots un moment, et bientôt après à la guillotine, qui était en permanence sur la place Saint-Pierre de cette ville. Comme la Franche-Comté était une des provinces les plus catholiques de France, l'enfer ne manqua pas une époque aussi favorable que celle-ci pour y exercer toute sa rage, et surtout pour faire massacrer les prêtres. Celui dont nous parlons était déjà à moitié chemin du chef heu, et les ministres de Satan espéraient le livrer bientôt aux juges révolutionnaires; mais leur joie ne fut pas longue. Les catholiques de la contrée instruits de l'arrestation de cet ecclésiastique, se lèvent en masse, s'arment comme ils peuvent, et se mettent à la suite des dragons ils les atteignent, les arrêtent, leur ordonnent de

lâcher le prêtre. Les soldats résistent, se défendent : les fervents catholiques, supérieurs en nombre, leur arrachent le ministre du Seigneur qu'ils ramènent en triomphe dans leur pays. Aussitôt que de plaintes et quel trouble dans le département ! L'autorité jette feu et flamme, elle ordonne des arrestations ; mais Dieu ne permet pas qu'il y ait de victimes parmi ceux qui ont sauvé le prêtre. Aujourd'hui encore le pays d'Amancey conserve quelque chose de cette foi des temps anciens : M. Breuillot a dit fort souvent qu'il le regardait comme le meilleur du diocèse : les Trappistes remarquèrent aussi ce grand attachement des habitants à la religion; partout où ils passèrent, ceux qu'ils rencontraient leur [103] témoignaient leur contentement de les voir s'établir au milieu d'eux : ils le prouvèrent par les secours spontanés et abondants qu'ils leur fournirent.

Quoique l'exercice du saint ministère n'entre point dans les occupations prescrites par la règle aux religieux de la Trappe, cependant il s'est rencontré des circonstances où ils ont été obligés de se prêter au désir de M^{gr} l'archevêque de Besançon, aussi bien qu'à celui du clergé et des fidèles. Nous citerons la paroisse de Malans, qui s'est trouvée vacante, sans qu'il y eût possibilité d'y mettre un nouveau curé. Cette vacance a duré longtemps ; les curés voisins, tous infirmes ou très-âgés, ne pouvaient desservir cette paroisse. M^{gr} l'archevêque, se voyant dans l'impossibilité de venir à son secours témoigna aux religieux le désir. qu'ils s'en chargeassent. Le supérieur obéit, et la confia à un de ses frères, qui a rempli cette mission avec tout le zèle et toute l'exactitude possibles.

Il est d'autres services que la communauté rend aux populations des pays sincèrement attachés à la religion. A l'approche des grandes solennités, le monastère est rempli de fidèles qui viennent se confesser pour communier dans l'église paroissiale. Mais c'est surtout pendant le carême qu'on remarque la foi de ces bons campagnards. Ils arrivent par bandes au couvent. On croirait que le Val-Sainte-Marie est un de ces pèlerinages célèbres de l'univers catholique, tant les fidèles y accourent pour se réconcilier avec Dieu par le sacrement de pénitence, et s'acquitter du devoir pascal. Les religieux les accueillent avec charité ; ils savent leur faire comprendre que le joug du Seigneur est doux et que son fardeau est léger. Aussi ces bonnes gens s'en retournent remplis de consolation et résolus de continuer à s'acquitter de leurs devoirs de chrétien.

Combien ces pieux solitaires seraient contents s'ils avaient bientôt la consolation de voir leur église et leur monastère terminés; s'ils pouvaient bientôt célébrer l'office divin et [104] chanter les louanges du Seigneur dans sa maison déceimment ornée! Tant qu'ils n'auront pas ce bonheur, ils ne cesseront de s'affliger, et d'être dans la nécessité de faire leurs offices dans, un grenier, où le froid les glace en hiver, et où ils étouffent en été par l'excès de la chaleur. Qu'on se figure les religieux et un certain nombre d'étrangers dans ce réduit, à la vérité assez propre, mais où de petites ouvertures qui servent de fenêtres, donnent fort peu de jour; où les dalles, dont le toit est couvert, échauffées par les rayons du soleil, concentrent une chaleur extrême; et l'on comprendra ce que souffre la communauté qui passe une grande partie du jour et de la nuit dans ce lieu, pour la prière et l'office divin. M^{gr} l'archevêque de Besançon, qui y célébra la sainte messe le 28 juin il 857, a déclaré en sortant de ce réduit qu'il n'aurait pu résister davantage à la chaleur.

Les âmes chrétiennes remplies de la foi, assez heureuses pour comprendre l'importance de l'état religieux, pour savoir apprécier le mérite des jeûnes, des veilles, des travaux, de l'abstinence, de l'humilité, de l'obéissance, des macérations, du silence, du chant de l'office et de tant d'autres saintes pratiques des pieux solitaires, et en particulier des prières pures et ferventes qu'ils adressent jour et nuit pour le peuple chrétien, sont invitées, au nom de cette inépuisable charité dont elles sont remplies, à venir au secours de ces bons religieux, et à continuer leurs offrandes pendant quelques années pour les aider à terminer leurs constructions. Elles consolideront ainsi le couvent de la Trappe du Val-Sainte-Marie qui est digne de leur bienveillance, et qui se rappellera sans cesse leur charité dans tous ses saints exercices.

La communauté compte parmi ses membres des militaires dont l'un a servi sous l'empire, et a fait la campagne de Moscou : victime des désastres qui résultèrent des imprudences de,

Bonaparte, il tomba entre les mains des cosaques, et fut envoyé avec plusieurs de ses malheureux compagnons dans les [10] vastes déserts de la Sibérie. Chose remarquable, de toutes les professions, c'est sans contredit celle des armes qui donne le plus grand nombre de sujets à la Trappe. Dès son origine, cette réforme a vu beaucoup d'officiers distingués par leur rang et leur valeur venir dans son sein chercher la paix, qui ne se trouve que dans la pratique de la vertu. L'abbé de Rancé en reçut plusieurs dont la constance et la régularité édifièrent l'Église; ils ont eu depuis un grand nombre d'imitateurs. Nous en rapporterons un exemple assez récent.

Nous prendrons, l'histoire du militaire dont nous allons parler, à son enfance. Dans un âge très-tendre, il était déjà sage et pieux. Du petit nombre de ceux qui marchent toujours d'un pas ferme dans les sentiers de la vertu sans dévier un seul instant, ce militaire fournira quelques pages intéressantes à notre recueil. Nous ne pensons pas que ceux qui le liront, nous accusent d'avoir donné trop d'étendue à une histoire si édifiante.

Il fit sa première communion avec toutes les dispositions requises et dès lors il attacha la plus grande importance à s'acquitter d'une manière exemplaire de tous ses devoirs religieux.

Dès que son éducation fut terminée, c'est-à-dire à l'âge d'environ dix-huit ans, il partit pour l'armée, où il servit en qualité de capitaine. Dans une profession si périlleuse pour le salut, sa piété ne se démentit point : il crut que plus il était exposé, plus aussi il devait redoubler de soins et de vigilance afin de se raidir contre le torrent. Sa vie exemplaire faisait l'étonnement, disons l'admiration de ses compagnons. Toujours même assiduité à ses exercices de piété, même fréquentation des églises et des sacrements. Combien de fois ne l'a-t-on pas vu déposer son épée, et aller à la sainte table avec un recueillement angélique ! Il disait au confident du secret de son cœur que le respect humain se présentait quelquefois à lui avec tous ses raisonnements captieux. Le [106] *que-dira-t-on ?* venait l'assaillir avec tant de force qu'il en était épouvanté; mais il dissipait ce trouble par de fréquentes lectures de l'Évangile. C'était dans ces moments, où le démon cherchait à le vaincre, qu'il se montrait plus exact dans la pratique de ses devoirs; qu'il s'affermissait dans la résolution de ne les abandonner jamais.

Sa piété, pleine de douceur et de charmes, loin de lui attirer le mépris que les impies déversent si souvent sur la vertu, lui méritait les louanges de tous; chacun l'estimait, l'honorait; on savait qu'il pratiquait la religion par conviction, que c'était elle qui lui donnait cette affabilité, cette charité qui ne l'abandonnaient jamais ; et dont chacun ressentait les heureux effets. Un jour, plusieurs soldats se trouvant dans une boutique, il s'éleva entre eux une querelle fort vive ; les esprits s'échauffaient de plus en plus les coups s'échangeaient déjà ; on courut chercher des officiers dont la voix impérieuse et les ordres sévères, loin d'apaiser les soldats, ne firent qu'exciter leur insolence. On pensa à celui dont nous parlons, et on le pria de venir sur-le-champ. Il accourt, se mêle parmi les soldats auxquels il parle avec calme et douceur : Mes amis, leur dit-il, ce n'est pas ici votre place; suivez-moi, et laissez les gens de cette maison en paix. Notre devoir est de rétablir l'ordre, et non de le troubler; l'honneur ne nous défend-il pas de nous souiller par des disputes? N'est-il pas vrai, mes amis, que lorsque nous allons chez un citoyen, ce n'est pas pour le voler, ni le battre, mais au contraire pour le protéger ? Ces paroles, prononcées avec l'accent de la douceur et de l'amitié, firent tant d'impression, que ces soldats calmés cessèrent à l'instant leurs clameurs, et suivirent leur jeune officier, pleins d'estime et de reconnaissance pour lui.

Son père avançait en âge ; les infirmités inséparables de la vieillesse se faisaient sentir; il était seul dans son château avec sa femme, tous ses enfants ayant pris du service à l'armée. [107] Il pensa à rappeler celui dont nous esquissons l'histoire, pour se décharger sur lui du poids des affaires domestiques. Notre jeune officier reçut l'ordre de rentrer dans sa famille, avec toute la docilité qu'on avait droit d'attendre de lui; nous dirons même qu'il ne fut pas fâché de quitter la profession des armes, à cause des dangers qui s'y rencontrent pour le salut; il les surmonta pendant les cinq ou six années qu'il l'exerça, mais en pratiquant beaucoup de mortifications, en s'imposant sans cesse des sacrifices. Entre autres pénitences, il couchait souvent sur la dure afin

de dompter son corps et de le tenir dans la sujétion convenable. Il témoignait à un ecclésiastique qu'il était vivement attiré par les austérités de la Trappe. Cet ecclésiastique entra dans ses vues, et lui disait que, de son côté, il songeait aussi à se retirer dans un monastère de cet ordre. Ils s'encourageaient l'un l'autre à la pénitence, et le désir du jeune homme devint plus ardent lorsqu'il apprit que cet ecclésiastique l'avait devancé. La nouvelle qu'il allait renoncer à la profession des armes s'étant répandue dans le corps où il servait, chacun en fut affligé; car on l'aimait, on l'estimait, on l'honorait comme un chef plein de la plus tendre affection pour ses subordonnés.

Rentré dans sa famille, et placé à la tête de toutes les affaires, il les géra à la grande satisfaction de son père. Il était loin de se comporter comme ces maîtres impitoyables, comme ces esclaves de l'argent, qui trouvent tous les moyens bons, quand ils peuvent s'enrichir. Chacun admirait son désintéressement, sa droiture et son équité; aussi était-il devenu l'avocat du pays, qui le consultait comme un oracle. Il puisait dans la religion cette sagesse ces lumières, cette justice dont il donnait en toute occasion des marques si frappantes si salutaires aux gens du pays. Parmi tant d'affaires et d'embarras, il se rappelait avant tout qu'il était chrétien, il en remplissait les devoirs avec une ferveur qui allait tous les jours, croissant. On admirait sa foi vive; pendant l'élévation [108] et la communion, il était rare que ses yeux ne versassent point des larmes d'amour et de tendresse; souvent, pendant la nuit, il se rendait au cimetière où il méditait plusieurs heures de suite sur le néant du monde et sur la mort. Quelques personnes l'avaient remarqué tout le pays le savait, on ne se lassait pas d'admirer tant de vertu et de courage. Le mépris du monde, la pensée de l'éternité se gravèrent si profondément dans son coeur, qu'il ne soupira plus que pour la Trappe. Afin de connaître les desseins de Dieu, il fit l'essai de tout ce qui s'y pratiquait; il couchait sur la dure, passait souvent la journée avec de l'eau et une croûte de pain, s'approchait tous les huit jours de la sainte table, entendait tous les jours la messe, passait un temps considérable à l'église; en un mot, on peut dire que, dans un corps terrestre, il vivait de la vie des anges. Nous laissons au lecteur à juger combien devait être grande la joie que ses parents éprouvaient d'une telle conduite.

Son père, le voyant croître chaque jour en ferveur, pensa qu'il fallait le modérer ; il en parla à son curé qu'il pria de prendre soin de son fils et de le distraire. Le curé fit ce qu'il désirait; il conseilla au saint jeune homme de ne pas trop multiplier ses exercices religieux, de prendre quelques récréations; mais ce fut en vain. Ainsi se passèrent les cinq ou six années qu'il vécut chez ses parents au retour de l'armée. Il crut enfin que Dieu ne voulait pas qu'il différât davantage l'exécution du projet qu'il lui avait inspiré, Il avait visité la Trappe quand il était encore militaire la pauvreté et la pénitence de ce désert l'avaient ravi. Je ne serai heureux, dit-il alors, que lorsque j'aurai tout abandonné pour imiter les pieux habitants de ce lieu béni. Il se mit en correspondance avec l'abbé, il lui fit part de ses dispositions, lui témoigna que le monde lui était insupportable, et qu'il n'aurait de vrai repos que dans la solitude. Ayant obtenu une réponse favorable, il fixa le jour de son départ, se disposant à une [109] démarche si importante par un redoublement de ferveur et de mortification.

La veille du jour si désiré, à dix heures du soir, il vint frapper à la porte de son curé. Cette voix si connue du pasteur le fait descendre en toute hâte : Monsieur le curé, je viens vous faire mes adieux je pars demain pour la Trappe, dit-il en entrant (6). L'étonnement et la consternation du curé sont au [110] comble Pourquoi me parlez-vous d'adieux, vous qui ne pouvez abandonner vos parents sur le bord de la tombe? Il répond que Dieu l'appelle dans la solitude, et qu'il ne peut plus différer. Y pensez-vous, s'écrie le curé; votre mère est gravement malade, votre père, sans être dans le même état, ne peut cependant s'occuper d'affaires; ne craignez-vous point qu'à la nouvelle de votre départ ils ne succombent à la douleur ? J'ai considéré toutes choses, et je crois que Dieu veut que je parte demain ; mes prières dans la solitude seront plus utiles à mes parents que tout ce que je pourrais faire pour eux dans la maison paternelle. Voilà une lettre dans laquelle je leur annonce ma détermination ; vous la leur remettrez au bout de quinze jours. M. le

curé, triste au-delà de tout ce que nous pourrions dire, lui répond qu'il consent à se charger de la lettre, pourvu qu'il le laisse libre de la remettre dans le moment qu'il croira le plus convenable. Le saint jeune [111] homme laisse les choses à sa prudence, passe une heure avec lui pour l'entretenir de son bonheur. Il le quitte à onze heures, se rend au cimetière sur la tombe de sa soeur, s'y prosterne et prie pendant une demi-heure.

Le lendemain, il partit de grand matin pour se rendre à Paris, et delà à la Trappe. Dans la capitale il fit visite à une de ses parentes pour lui communiquer son dessein. Celle-ci lui objecta qu'il lui serait bien difficile de se faire au genre de vie des Trappistes. J'espère dans le Seigneur: puisqu'il m'appelle, il ne manquera, pas de m'aider. Son arrivée à la Trappe confirma le supérieur dans la pensée qu'il avait eue de le recevoir ; il se montra docile, prompt à tous les exercices. Il revit le prêtre qui l'avait devancé dans cette carrière, et il con-eut un nouveau désir de vivre et de mourir dans le monastère ; enfin, il reçut l'habit de la religion. Il y avait à peine [112] quelques semaines qu'il portait ce joug si doux, ce fardeau si léger, lorsqu'on vint de chez lui pour le chercher. Qu'il fut terrible l'assaut livré à sa constance !

M. le curé, dont nous avons parlé plus haut, communiqua, le jour même de son départ pour la Trappe, cette triste nouvelle à son père, venu à la messe pour recevoir la sainte communion. Le vénérable pasteur crut que le moment était favorable pour lui faire accepter avec résignation un coup qui devait lui être si sensible. Il l'appela lorsqu'il sortait de l'église, et lui remit la lettre de son fils. A peine l'eut-il lue, qu'il tomba évanoui aux pieds du curé. Sa première parole dès qu'il eut repris ses esprits fut qu'il fallait cacher cette nouvelle à sa femme, déjà si accablée parla maladie. Le curé le lui promit; il voulut faire courir de suite après son fils, qu'on pouvait, disait-il, atteindre encore, et ramener chez lui. On lui fit observer qu'ignorant le chemin qu'il avait pris, le cavalier qu'il chargerait de la commission se tromperait sans doute; que, quand même il réussirait à l'atteindre, le caractère ferme de son fils était trop connu, pour qu'on pût le faire ainsi changer d'avis dans une affaire si importante. Au bout de six semaines, comme il était toujours inconsolable de la perte de ce cher fils, il pria instamment M. le curé de se rendre à la Trappe, et de le réclamer en son nom. Pour réussir plus sûrement, il l'adressa à un de ses parents. Dans sa lettre, il le pria d'employer son crédit pour ravoir celui qu'il pleurerait si amèrement, et dont il ne pouvait se passer dans l'état où il se trouvait.

En homme sage et religieux, son parent ne crut devoir prendre aucun moyen extrême, ni user de violence pour ar^a radier le jeune homme de la solitude; il dite M. le curé d'aller à la Trappe, d'exposer au supérieur l'état des choses, et de l'engager à prendre une décision convenable. M. le curé suivit ce conseil ; il se rendit en toute hâte au monastère, et eut avec les supérieurs, en présence de celui qu'il venait [113] chercher une conférence où présida l'esprit du Seigneur; car ceux qui s'y trouvaient, n'avaient pas d'autres vues que de connaître sa volonté et de la suivre. M. le curé exposa le triste état où se trouvaient le père et la mère du bienheureux fugitif; il dit que les affaires de la maison, dont ils ne pouvaient s'occuper, allaient être en péril ; qu'il était comme impossible d'inspirer au père la résignation dont il avait besoin ; que ce bon vieillard était accablé par ce douloureux départ et par la maladie de sa femme; qu'il était privé aussi de tous ses autres enfants. Il ajouta que son père ne le gênerait pas plus qu'il n'avait fait jusque-là dans ses exercices de piété.

Les supérieurs trouvèrent toutes ces raisons très-bonnes ils dirent au novice qu'il pouvait retourner sans crainte dans sa famille, que Dieu ne manquerait pas de le soutenir. Je suis convaincu, répondit le novice, que ce passage de l'Évangile me concerne : *Celui qui regarde en arrière, après avoir mis la main à la charrue, n'est pas propre au royaume du ciel.* En rentrant dans le monde; je courrai les plus grands dangers pour mon salut ; je crains de perdre les bons sentiments que Dieu m'a donnés, et alors que deviendrai-je? Les supérieurs finirent par le laisser libre.

Il resta donc inébranlable dans sa résolution; il pria cependant Dom Prieur d'ordonner le lendemain, dimanche, une communion générale pour sa mère qui était en péril de mort. Le

supérieur fit communier tous les frères à la grand-messe, ce qui eut lieu vers dix heures du matin (7). M. le curé en retournant dans sa paroisse repassa chez la personne dont nous avons parlé, et lui rendit compte de sa mission. Celle-ci prononça ces belles paroles : Dieu a parlé dans cette [114] circonstance; la vocation de mon parent est évidente; laissons-le dans la solitude. Il resta donc dans cette solitude chérie, dont il ne cessa pas d'être l'ornement et la gloire depuis qu'il y fut entré. Mais pour obtenir la tranquillité de la part de ses pas parents, il fut obligé de soutenir un autre combat, plus difficile encore que celui dont nous avons parlé.

Son frère aîné vint aussi à la Trappe dans le dessein de l'engager à suspendre pour quelque temps l'exécution de son projet, et à retourner dans sa famille. Cette démarche fut sans succès comme celle de l'ecclésiastique; le novice montra une fermeté inébranlable, et dès lors on le laissa tout entier à sa vocation. Il fit son noviciat avec une grande ferveur, et prononça ensuite ses voeux.

Sa mère passa enfin à une vie meilleure ; et peu après, son père tomba malade d'une hydropisie. Comme il était toujours inconsolable du départ de son fils qu'il n'était pas possible de l'en distraire, M. le curé crut qu'il était nécessaire d'écrire au Trappiste pour l'engager à revenir pour quelque temps auprès du vieillard. Le supérieur du monastère, instruit de l'état du malade, ordonna au religieux de faire le voyage qu'on demandait : il quitta par obéissance sa chère solitude, et arriva heureusement. Dans la crainte de causer trop de surprise et de joie à son père, il envoya devant lui un exprès à un de ses frères : celui-ci alla vite chez le malade ; il lui dit de se réjouir parce que son cher fils revenait pour le soigner et rester avec lui quelque temps. Le malade n'ajouta pas foi à cette nouvelle : Mon fils ne se soucie plus de moi ; non, non, il ne reviendra pas. Tandis qu'il continuait de nier ce qu'on lui assurait comme véritable et très-prochain, le Trappiste entra dans la chambre, et s'avança pour lui offrir ses profonds [115] respects. A sa vue, le père, plein d'une surprise inexprimable, s'écria Je te croyais perdu sans retour; te voilà cependant mieux portant que lorsque tu étais avec moi. Il n'est donc pas vrai qu'on fait mourir de faim à la Trappe ? Le religieux assura son père qu'il voulait rester avec lui pour lui donner, comme il avait fait avant de le quitter, des marques de sa tendresse filiale. Le malade oublia en ce moment toutes ses peines passées ; son fils ne sortit presque plus de sa chambre il s'y fit étendre un peu de paille, et le soigna jour et nuit sans relâche. Il le levait et le remettait dans son lit, pensait ses plaies, en sorte que le malade, plein de bonheur de se voir servi avec tant de zèle par celui qu'il ne croyait plus revoir, ne cessait d'en bénir le Seigneur.

Au bout de seize jours, le religieux le voyant plus tranquille, lui dit qu'il devait retourner au monastère, et qu'il le pria de consentir à son départ. Le père y consentit; il continua de supporter sa maladie avec résignation, reçut les derniers sacrements, et expira avec une présence d'esprit admirable.

La fuite de ce jeune homme dans le désert de la Trappe devait, au jugement des mondains, porter un coup mortel à la prospérité temporelle de la famille. Le contraire de ce qu'on avait pensé arriva ; car dès lors Dieu bénit sensiblement tous ses membres qu'il combla d'un grand nombre de faveurs. La profession des armes qu'avaient embrassée tous les frères de ce jeune Trappiste, loin de leur faire perdre les sentiments religieux dont ils étaient remplis, né fit que les y confirmer davantage (8).

Notes du chapitre 8

(1) M. Breuillot est confesseur de la foi ; il n'émigra point, il supporta les persécutions avec un courage héroïque et en sortit victorieux. On le vit toujours prêt à parcourir les villes et les campagnes de la Franche-Comté pour porter des secours aux catholiques. C'est lui qui a rétabli le grand séminaire de Besançon, et qui l'a mis dans cet état de prospérité où il est, et que tout le monde admire : c'est lui qui l'a rempli d'excellents sujets, qui a fait naître ce grand nombre de vocations si nécessaires pour les besoins du diocèse. Il a fondé aussi les petits séminaires de Luxeuil, de Vesoul, de Marnai, de Belvoir, d'Ornans, de Consolation, de Lons-le-Saulnier, etc.

(2) Quand Mgr Mathieu arriva à Besançon pour gouverner le nouveau diocèse que la Providence venait de confier à ses soins, il manifesta le désir de visiter, dans ses tournées de confirmation, toutes les paroisses de son diocèse; une personne, étonnée d'un projet qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait osé exécuter, lui dit Monseigneur, vous pouvez commencer; mais vous n'achèverez pas une tournée qui est évidemment impossible. Monseigneur commença et continua heureusement, pendant trois ans, jusqu'à l'accident survenu à Malans ; cet accident fit voir que Dieu le protégeait visiblement. Aussi, loin de ralentir son ardeur et d'interrompre ses courses apostoliques, ce prélat les poursuivit avec un nouveau courage. Il est enfin arrivé à la pleine exécution d'un projet qu'il n'avait formé que pour le bien de ses diocésains.

Mgr Mathieu, promu à l'épiscopat, se proposa les saints évêques pour modèles ; il s'efforça sans cesse d'imiter leur charité, leur simplicité, leurs travaux. Quelqu'un lui ayant fait observer dans une maladie assez grave qu'il fit après des tournées de confirmation, qu'il ne se ménageait pas assez, il répondit avec étonnement: Comment me ménagerais je, ayant un si grand fardeau sur les épaules. Non, non, point de ménagement, il faut aller jusqu'à la mort, comme mon divin maître.

Il ne voulut point de chevaux ni de carrosse, et dit à ceux qui ne l'approuvaient point que les saints voyageaient à pied, et qu'il ne devait pas être honteux de les imiter, Cependant le préfet et le maire de Besançon lui représentèrent qu'il était convenable qu'il en eût. Messieurs, leur répondit-il, vous savez que je n'ai d'autres revenus que ma pension d'évêque; sur cette pension je dois prendre de quoi nourrir un grand nombre de pauvres; je suis obligé aussi par mon état de me mettre à la tête de plusieurs bonnes oeuvres qui sont indispensables, et qui ne marcheraient point si je ne les aidais. Je vous avoue qu'il m'est impossible d'acheter un équipage. Les autorités ne répliquèrent pas ; mais à quelques jours de là elles rassemblèrent le conseil municipal, et l'engagèrent à voter une somme suffisante pour acheter à monseigneur l'archevêque une voiture et des chevaux; le prélat reçut cette somme avec reconnaissance. Une grande misère régnait alors parmi la classe pauvre : la somme votée par le conseil municipal vint fort à propos pour la soulager. Monseigneur la distribua sur-le-champ aux malheureux qui étaient sans ressource, il aurait cru commettre un crime s'il se fût mis en carrosse, tandis qu'il avait sous les yeux tant de misère. Le conseil municipal, instruit de la charité de monseigneur l'archevêque, s'assembla de nouveau et vota une autre somme. Le digne prélat eût bien voulu l'employer comme la première fois, mais il ne crut pas devoir suivre entièrement le mouvement qui le poussait : il consacra quelques cents francs à acheter une voiture qui n'était remarquable que par sa grande simplicité. Ce trait de la vie de Mgr Mathieu, que nous avons pris au hasard parmi une foule d'autres non moins admirables, ne rappelle-t-il pas ce qu'ont fait les plus grands saints, et en particulier saint Jean-l'Aumônier ?

(3) Plusieurs princes de l'Église aussi distingués par leurs lumières que par leurs vertus, ont à l'exemple de monseigneur l'archevêque de Besançon, donné des témoignages de leur estime pour le Val-Sainte-Marie; ils l'ont secouru et protégé; ils l'ont recommandé dans leurs diocèses avec la plus bienveillante affection et avec un empressement dont ce monastère conservera un précieux souvenir et une éternelle reconnaissance. De ce nombre sont monseigneur Devie, évêque de Bellay, que la France met avec raison au nombre de ses plus illustres pontifes, le cardinal de la Tour d'Auvergne, évêque d'Arras ; mais surtout son altesse éminentissime le prince de Crin, archevêque de Rouen, dont la famille, propriétaire d'un château près de Darfeld, avait déjà donné des marques sans nombre d'estime et de protection à Dom Eugène de la Brade, abbé du monastère de la Trappe, établi en ce lieu. Dès que son altesse a eu connaissance du Val-Sainte-Marie, et des pieux efforts de Mgr Mathieu pour le soutenir, elle s'est fait un plaisir de l'imiter et de recommander cette oeuvre à son clergé, qui a répondu admirablement à l'appel de son altesse. Aussi le Val-Sainte-Marie l'a inscrite au nombre de ses principaux bienfaiteurs.

(4) Les particularités suivantes sur le Val-Sainte-Marie qu'on appelait jadis le Roucheret, sont de nature à intéresser le lecteur.

La commune de Malans conserve le souvenir des exploits prodigieux de Garnier, aïeul des Garnier de Malans, contre les bêtes féroces qui s'étaient logées dans les environs du Roucheret en si grand nombre qu'il y avait lieu de désespérer de pouvoir les bannir de ce lieu ou de les détruire.

Le brave Garnier qui servait dans le 1^{er} régiment du roi, ayant obtenu de rentrer dans ses foyers, avec la faculté cependant de pouvoir rejoindre son corps et d'y reprendre son rang de premier cavalier quand il voudrait, résolut de faire la guerre à ses plus proches voisins, les loups, qui souvent venaient faire visite à son moulin et à son bétail. Il tendit ses pièges avec tant de succès qu'il prit jusqu'à soixante six de ces bêtes si dangereux. Chaque fois il présentait sa chasse à la commune de Malans qui devait en vertu d'une loi en vigueur alors, lui compter une somme de 30 fr. Les premiers succès firent d'abord plaisir à l'autorité locale; mais quand Garnier arriva à soixante six, réclamant toujours ce que la loi accordait pour chaque tête de loup, la commune aux abois dressa une supplique au gouvernement de la ville de Besançon et de la Franche-Comté, lui exposant que le sieur Garnier la ruinait à force de prendre des loups, qu'il ne se lassait pas du métier, et faisait toujours bonne chasse. Que, dans l'impossibilité où elle était de pouvoir continuer à payer les sommes qu'il réclamait, elle demandait dispense de la loi. Garnier ne touchant plus rien de la commune s'adressa en personne au gouverneur qui ne le vit pas sans curiosité, et le satisfait ensuite pour la commune de Malans. Voilà comment la famille Garnier nous a conté la chose : elle assure que la supplique de la commune doit se trouver dans les archives de la ville de Besançon, si elles n'ont pas souffert du vandalisme révolutionnaire.

(5) Le logement des hôtes du Val-Sainte-Marie se compose de trois corps de bâtiments dont l'ensemble a la forme d'un fer à cheval. Il est séparé du monastère par le jardin et se trouve contre la clôture. La première aile est destinée aux frères donnés et aux frères familiers il se compose de douze cellules. Le bâtiment du centre où se trouve la porte d'entrée du monastère, est destiné au portier et au cuisinier des hôtes dans la partie du rez-de-chaussée. Les étages supérieurs ont des cellules pour les voyageurs. L'autre aile a une salle de réception pour les grandes cérémonies, une autre pour celle des hôtes ordinaires, un réfectoire à leur usage, une chapelle où les prêtres du dehors pourront célébrer la sainte messe. Enfin, il y a dans cette aile des chambres convenables pour les hôtes distingués qui viennent visiter le monastère. Les étrangers dans leurs chambres n'ont pas de vue sur le jardin des religieux. On a si bien disposé toutes choses que les hôtes auront dans leur quartier tout ce qui leur sera nécessaire sans avoir le moindre contact avec la communauté.

(6) Nous plaçons dans cette note deux autres exemples de vocations fort remarquables au genre de vie de la Trappe.

Dieu nous appelle en tout temps, en tout lieu, en toute rencontre et souvent lorsque nous y pensons le moins : nous avons assisté, le 26 février 1849, aux funérailles d'un Trappiste âgé d'environ quatre-vingts ans. Il était mort la veille en récitant les litanies de la Sainte Vierge il vivait à la Trappe depuis plus de quarante ans. Nous n'avons pas été peu surpris d'entendre comment Dieu l'avait appelé, et avec quelle promptitude il avait suivi son inspiration. Il venait d'entrer chez un barbier pour faire sa barbe un joueur de violon y entre aussi, et demande la charité. Plein de sentiments de religion, il ne peut souffrir la vue du joueur de violon qu'il accable de reproches : « N'est-il pas indigne d'un chrétien d'exercer un pareil métier ? De faire offenser le bon Dieu sous prétexte de gagner son pain ? » Telles sont les réprimandes qu'il lui adresse, il va jusqu'à vouloir se saisir de l'instrument afin de le mettre en pièces. Le pauvre homme s'excuse de son mieux ; il le prie de l'entendre en particulier, et qu'il changera peut-être de langage lorsqu'il saura le motif qui le porte à jouer du violon pour ramasser quelques sous. Voyons, répondit-il avec humeur, que veux-tu me dire, misérable ?" - Le joueur de violon lui dit tout bas à l'oreille qu'il existe un couvent de la Trappe en Allemagne, qu'il s'est informé si on voudrait l'y recevoir, qu'il a reçu une réponse favorable, et qu'il se dispose à s'y rendre. La surprise du bon chrétien est encore plus grande. "Comment, tu te disposes à te faire Trappiste en jouant du violon? - Ce couvent est fort pauvre, lui répondit-il, je désire en y entrant pouvoir donner quelque argent au supérieur j'ai déjà 300 Fr que j'ai ramassés sou

à sou clans tes rues, aussitôt que j'en aurai recueilli autant, je partirai. Le bon chrétien fort étonné continue de le questionner, il lui demande s'il parle bien sincèrement, où est ce monastère en Allemagne, et s'il y serait reçu lui aussi en cas qu'il se décidât à y aller. Le joueur de violon répond à tout avec tant de naïs etc. qu'il ne cloute plus de ses bonnes intentions: Il faut, s'écrie-t-il, partir de suite et ensemble pour se rendre au couvent! L'autre répond qu'il voudrait 400 Fr et qu'il n'en a que la moitié. Je ne souffrirai pas, s'écrie le bon chrétien, que tu continues à les ramasser dans les rues. Il prend le violon qu'il met en morceaux, et ils partent tous deux pour la Trappe. On les reçut et ils persévèrent: l'un est mort il y a peu d'années et l'autre, comme nous l'avons dit, le 26 février 1842.

Plusieurs personnes bien informées nous ont fait le récit du renoncement d'un jeune homme aux vanités du monde et de sa fuite dans le désert de la Trappe. Cet événement est fort remarquable, et le souvenir mérite d'en être conservé. Le jeune homme appartenait à une famille aisée et très-honorable. Il était en âge de s'établir; son père l'en pressait si vivement qu'il ne pouvait plus reculer, quelque répugnance qu'il eût de s'attacher au monde par des liens indissolubles : c'était une affaire arrangée; on était déjà à la veille des engagements. Le jeune homme, fort dévot à la Sainte Vierge qu'il n'avait cessé d'honorer et d'invoquer avec une entière confiance, s'adressa en ce moment à cette tendre mère avec une ferveur plus grande encore. Je ne passerai pas outre, dit-il, avant de l'avoir priée de m'éclairer dans un moment si décisif. Alors il quitta son père, qui l'accompagnait au lieu où l'on devait terminer cette affaire, sous prétexte qu'une chose importante l'obligeait de s'arrêter, et il le pria de prendre les devants. Il alla ensuite se prosterner devant un petit oratoire consacré à la Sainte Vierge, tout près de la route, Il regarda tendrement l'image de Marie; il pria cette bonne mère d'avoir pitié de lui et de lui venir en aide. Dès que sa prière fut achevée, il déclara que son dessein bien mûri et inébranlable était non pas de faire ce qu'on désirait de lui, mais de renoncer au monde et d'embrasser la vie des Trappistes : ainsi, tandis que le père s'acheminait vers le lieu où l'on devait conclure son établissement dans le siècle, persuadé que son fils allait le suivre, celui-ci prenait la route d'un monastère de la Trappe. Il y arriva heureusement et s'y fixa pour toujours. Ses parents ainsi que ses amis instruits d'un changement si subit n'y crurent point. Le jeune homme cependant après avoir fait son noviciat avec une grande ferveur, s'engagea dans la religion par des vœux irrévocables, et devint prêtre.

Une autre personne qui voulait aussi s'établir dans le monde, et qui était à la veille de le faire, ayant entendu le récit que nous venons de rapporter changea tout à coup de résolution pour l'imiter : elle entra dans une communauté, y persévéra et devint même supérieure.

Si la crainte de dépasser les bornes que nous nous sommes prescrites, ne nous arrêtaient, nous développerions ces faits avec toutes leurs circonstances; nous ferions voir que dans l'histoire de l'Église il est peu de traits aussi extraordinaires que celui-ci, et que c'est à juste titre que nous le plaçons parmi les merveilles de la grâce; qu'on se rappelle l'histoire de saint Galgan : c'est absolument celle de notre jeune homme.

(7) Nous avons entre les mains l'oraison funèbre de cette dame, prononcée dans l'église de sa paroisse, par M. le curé, en présence d'un nombreux clergé, des notables des environs, et d'une grande foule de pauvres des villages voisins, dont elle n'avait pas cessé d'être la mère et le soutien. Il est dit dans cette oraison funèbre que le dimanche à la même heure où les religieux communiaient à son intention, un mieux tellement sensible survint, qu'elle se leva et demanda à manger. Dès lors elle alla assez bien et vécut encore sept ans, vaquant à ses affaires comme avant sa maladie.

(8) Nous croyons avec fondement que ce religieux dut toutes les faveurs que nous venons de rapporter au soin qu'il mit dès l'âge le plus tendre à se préparer dignement à la sainte communion, comme à celui qu'il eut d'en conserver les précieux fruits. Son grand, son unique bonheur fut toujours d'aller à la sainte table se nourrir du pain de vie. Tout enfant qu'il était encore, il demanda un jour de Noël à sa mère la permission d'assister à la messe de minuit, elle se rendit à ses pieux désirs et combien cette dame remplie de foi et de piété fut contente lorsqu'elle vit son fils, confondu

VSM - Chapitre 8

dans la foule qui allait communier, s'approchant aussi de l'autel et recevoir dans son coeur innocent celui qui pour notre amour voulut naître dans une chèche au milieu de l'hiver, au sein de la pauvreté.